

INNOVATIONS

LE BULLETIN DU RÉSEAU CANADIEN DE FORÊTS MODÈLES



septembre 2000

À DÉCOUVRIR DANS CE NUMÉRO

Les partenariats des forêts modèles :

La clé du succès d'une approche
vers l'aménagement
durable des forêts



RÉSEAU DE
FORÊTS MODÈLES
MODEL FOREST
NETWORK

Pour de plus amples
informations sur le Réseau
canadien de forêts modèles

veuillez visiter notre site Web à :
www.foretmodele.net

ou contacter :
**Secrétariat canadien
des forêts modèles**
580, rue Booth, 7e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

Tél. : (613) 992-5874
Télééc. : (613) 992-5390
Courriel : jpugin@mcan.gc.ca

No de cat : Fo29-53/2000-1F

LES FORÊTS DU CANADA — VALEURS MULTIPLES, VOIX MULTIPLES

Les partenariats des forêts modèles évoluent sans cesse et restent souples pour s'adapter aux nouveaux enjeux.

Deux avis valant mieux qu'un, songez à ce que
permettent de réaliser des centaines d'avis sur
un même sujet.

Le Programme de forêts modèles du Canada
dépend des capacités réunies des centaines de
ses partenaires pour s'attaquer aux questions
complexes sous-jacentes à l'aménagement
forestier au Canada. La plupart des forêts
canadiennes sont de propriété publique. Or,
les pressions nationales et internationales
s'accumulent pour que cette ressource soit
aménagée en fonction de toutes les valeurs
forestières, comme les eaux douces, la faune et
la flore, le bois et les sites d'importance
culturelle. En outre, les Canadiens exigent
désormais d'être consultés et de participer
à la planification visant le respect de ces valeurs.
En effet, l'écoute du plus grand nombre de voix
possible lorsqu'il s'agit de gérer nos forêts est
l'une des grandes orientations de la Stratégie
nationale sur les forêts du Canada. Certes, les
entreprises forestières considèrent parfois cet
impératif de consultation comme une gêne à
leurs activités courantes, mais d'autres, tels les
partenaires des forêts modèles, voient dans la
large participation des intervenants la façon
privilegiée de dégager un consensus sur la ges-
tion de nos ressources forestières au regard
d'une gamme complète de valeurs.

L'établissement d'importants partenariats qui
fonctionnent dans le cadre de forêts modèles
est déjà une réalisation majeure. Cependant,

ainsi que le montreront l'édition présente
et les éditions futures d'Innovations, les réalisa-
tions du Réseau ont largement dépassé ce
stade préliminaire. L'influence du Réseau va
maintenant au-delà de ses propres limites étant
donné qu'aménagistes, chercheurs et autres
acteurs du milieu forestier du Canada et de
l'étranger adoptent et appliquent les techniques
et outils qui y sont mis au point.



Discussions entre partenaires de la forêt modèle crie de Waswanipi

« Les organisations peuvent, sans aucun doute,
apprendre de la façon dont les forêts modèles
permettent au public de participer, et le
Réseau a la responsabilité et le mandat de
faire partager son approche avec ceux qui
souhaitent la mettre en œuvre », lance
M. John Sinclair, de l'Institut des ressources
naturelles de l'Université du Manitoba. « En fait,
le Réseau doit s'efforcer en permanence
d'accroître son rayonnement afin que son
expérience favorise l'apprentissage social tout
en élargissant la base de chaque partenariat. »

Loin de rester inchangés, les partenariats des
forêts modèles évoluent sans cesse et doivent
rester assez souples pour pouvoir s'adapter aux
nouveaux enjeux. Par exemple, les change-
ments climatiques et la nécessité de plus en

(voir à la page 2)



Ressources naturelles
Canada
Service canadien
des forêts

Natural Resources
Canada
Canadian Forest
Service

Canada

(suite de la page 1)

plus impérieuse de protéger les ressources d'eau douce se répercuteront sur l'aménagement des forêts au Canada. Dès lors, ces enjeux amèneront une nouvelle brochette de partenaires, qui bénéficieront énormément des étroites relations déjà nouées au sein du Réseau. Par ailleurs, il faut de la souplesse pour offrir aux partenaires plusieurs moyens de s'impliquer dans chaque forêt modèle. Ceux-ci peuvent donc donner leur avis au conseil d'administration s'ils le souhaitent, faire partie de comités ou agir à titre de collaborateurs au sein de projets. À eux de décider.

Les partenaires, nouveaux et anciens, peuvent profiter de leur participation aux forêts modèles pour former ce qui pourrait bien être le consensus le plus important de tous : concilier les vues sur la façon d'aménager les forêts du Canada. Les solides partenariats qui constituent le fondement des forêts modèles aboutissent à de nouvelles approches valables pour tous les intervenants et bénéfiques aux écosystèmes forestiers locaux. « Les participants aux partenariats des forêts modèles comprennent mieux les enjeux de l'aménagement forestier durable », affirme John Hall, gestionnaire du Programme de forêts modèles du Canada. « En conjuguant leurs

efforts, ils peuvent accroître leur aptitude à trouver des solutions novatrices qui sont largement acceptées et mises en pratique. »

Produire des résultats significatifs et appliquer les acquis sur le terrain, voilà la finalité des forêts modèles du Canada. Veuillez prendre quelques minutes pour vous renseigner sur certains d'entre nous et sur leurs réalisations et communiquer avec nous si vous souhaitez en savoir plus sur les avantages des partenariats.

Renseignements : *Secrétariat canadien des forêts modèles*
(613) 992-5874

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LES COLLECTIVITÉS-RESSOURCES

Savoir varié

Les partenaires des forêts modèles comprennent généralement des représentants de l'industrie, des propriétaires fonciers, de tous les ordres de gouvernement, des parcs, des autochtones, des établissements d'enseignement, des groupes écologistes, des travailleurs et des jeunes.

En établissant des partenariats pour trouver des solutions à de grands problèmes forestiers, il est impérieux de faire participer les habitants des collectivités forestières appelées à profiter de ces innovations. Le soutien de ces collectivités est souvent tenu pour acquis; pourtant, l'opposition à la foresterie peut également y germer.

Un bon exemple est la région de Long Beach (Colombie-Britannique), où les écoliers qui sont pour et contre l'exploitation forestière se sont lancés dans des débats animés sur la ressource. « Nous en sommes venus au point où une école des environs a interdit ces discussions dans son enceinte », a avoué Bodo von Schilling, directeur général de la forêt modèle de Long Beach (FMLB). « Comme c'est par la compréhension mutuelle que ces contentieux peuvent être réglés, nous avons décidé de parrainer une activité qui a aidé deux étudiants



Conférence des jeunes sur les forêts, Forêt modèle de Long Beach

aux buts opposés à tenir un forum des jeunes sur la question. »

Nadine Spence fait partie des étudiants qui ont aidé à organiser l'événement. « Nous avons d'abord tenu un forum rassemblant dix dirigeants de la collectivité qui ont présenté chacun des connaissances pointues sur diverses valeurs et utilisations forestières aux jeunes de la région en vue de la conférence », dit-elle. « Nous avons ensuite organisé une conférence des jeunes sur la forêt pendant laquelle les participants ont assumé les rôles des membres du conseil d'administration de la FMLB et ont dû formuler des recommandations sur l'emploi de la ressource. » Leurs conclusions ont été présentées au véritable conseil d'administration de la FMLB. « Cela a été une façon géniale de

s'instruire sur la ressource, de s'apercevoir qu'il n'est pas aisé de prendre des décisions sur son emploi et de rapprocher différents points de vue », conclut-elle.

Le partenariat en collectivité que la FMLB a utilisé incarne le renforcement intégré des capacités : accroître le savoir local et rapprocher les vues divergentes, dispenser une formation sur le terrain et embaucher les personnes ainsi formées. En outre, il peut être transféré à d'autres organisations qui ont besoin d'employés spécialisés.

Renseignements : *Forêt modèle de Long Beach*
(250) 726-7263

LA STRUCTURE, PILIER DES PARTENARIATS

Large représentation, ressources adéquates, processus décisionnel approprié et temps sont nécessaires à la réussite des partenariats

Les choses simples qui vont de travers peuvent engendrer le chaos.

Nous oublions souvent comme le trafic est complexe lorsque nous roulons dans une grande ville. Pourtant, des spécialistes consacrent un nombre incalculable d'heures à régler les feux de circulation et à aiguiller voitures et camions afin qu'ils circulent de la façon la plus fluide possible tout au long de la journée. Mais si un seul feu à un carrefour achalandé tombe en panne, tout le travail peut être perdu, car des accidents et des bouchons vont sans doute se produire. Le maintien de la structure et de l'organisation dans des systèmes complexes est essentiel pour que celui-ci fonctionne comme sur des roulettes.

Les partenariats des forêts modèles, auxquels participent maints intervenants qui conjuguent leurs efforts pour s'attaquer à des questions complexes, demandent également une structure rigide pour fonctionner au mieux. « Le premier impératif structural du partenariat est d'intéresser tous les partenaires qui doivent s'asseoir à la table dès le début, afin d'arriver à l'aménagement forestier le plus complet possible », explique Louis LaPierre, président de la forêt modèle de Fundy (FMF). « Ici, il importe de ne mobiliser que les partenaires capables d'apporter une contribution positive au partenariat. Mais il n'est pas toujours aisé de trouver de tels partenaires », poursuit M. LaPierre. « Il faut enclencher un processus qui permette de déterminer quels partenaires pourraient s'asseoir à la table et s'assurer qu'ils représentent effectivement les intérêts d'un groupe susceptible d'être touché par les décisions prises par le conseil d'administration. »

Par ailleurs, la structure du partenariat doit faire en sorte que les partenaires disposent d'assez de ressources pour apporter une contribution significative. « Nous ne parlons pas seulement de ressources financières, bien que celles-ci soient un facteur essentiel à considérer », ajoute M. LaPierre. « Les connaissances pertinentes constituent une autre ressource importante à partager au sein du partenariat afin de donner à tous des chances égales et de leur permettre de prendre des décisions éclairées. »

Le processus décisionnel lui-même peut jouer un rôle décisif dans la réussite des partenariats. Certes, la recherche d'un consensus est souvent la voie royale, mais elle peut parfois amener un partenaire à dicter aux autres la marche à suivre. « Le consensus peut souvent fonctionner fort bien dans un partenariat, mais il est aussi possible d'employer d'autres moyens, comme un processus démocratique, lorsqu'un problème clair et défini peut renverser un vote majoritaire », conclut M. LaPierre. « Au final, il faut veiller à ce que le processus ne néglige pas les intérêts minoritaires. »

Que l'on essaie ou non de dégager un consensus, il faudra vraisemblablement du temps pour trancher. La clé, c'est d'utiliser les délais à bon escient pour faire avancer la cause ne serait-ce que peu à peu et pour conforter le partenariat.

Au Nouveau-Brunswick, une communauté de pêcheurs s'est servie de la méthode des forêts modèles pour se regrouper et penser un avenir nouveau et fructueux. Les personnes qui participent aux forêts modèles ont acquis beaucoup de compétences en matière d'établissement de partenariats et de consensus, et l'expérience de cette communauté de pêcheurs montre qu'elles pourraient se révéler précieuses dans plusieurs situations et secteurs.

**Renseignements : Forêt modèle de Fundy
(506) 432-2800**



LES CATACLYSMES FAVORISENT LA COOPÉRATION

« Les gens étaient très inquiets, car le seul revenu de beaucoup de producteurs est le sirop d'érable. Nous n'avions guère de ressources financières et nous n'étions nullement préparés à faire face à une urgence. Sans la forêt modèle, l'approche aurait été morcelée. »

Don Dodds, président de la Lanark and District Maple Syrup Producers' Association

Le réchauffement de la planète est un processus naturel relativement subtil, mais d'autres phénomènes naturels pourraient faire un retour en force. La tempête de verglas de 1998, qui a infligé d'importants dommages aux forêts du Québec et de l'est de l'Ontario, a été un événement de ce genre. Consciente que la région est-ontarienne touchée était celle de centaines de propriétaires fonciers qui pouvaient s'estimer abandonnés à leur sort, la forêt modèle de l'est de l'Ontario (FMEO) a joué un rôle de chef de file dès le départ en se faisant le porte-parole des acériculteurs et des propriétaires de boisés victimes des dommages en mettant sur pied le Groupe de rétablissement des forêts à la suite de la tempête de verglas. Ce groupe était composé de représentants du gouvernement, de l'industrie, d'associations écologistes, de regroupements de propriétaires fonciers, d'autochtones ainsi que d'acériculteurs.

Le Groupe s'est réuni dans le mois qui a suivi la fin de la tempête de verglas afin de discuter de la meilleure manière de faire face aux

(voir à la page 7)

UNE VISION DES FORÊTS AMÉNAGÉES GRÂCE AUX PARTENARIATS DES FORÊTS MODÈLES

Le Service canadien des forêts a formulé sa vision de grands laboratoires fonctionnels de recherche forestière lorsqu'il a lancé le Programme de forêts modèles du Canada voilà une décennie et en est demeuré l'un des partenaires les plus actifs.

Les forêts du Canada sont bien connues pour leur envergure et leur diversité : elles s'étendent sur des milliers de kilomètres d'un océan à l'autre. Au cours du dernier siècle, le Service canadien des forêts (SCF) de Ressources naturelles Canada y a réalisé un programme de recherche de pointe complet. Le fruit de ce travail a été partagé au fil des ans avec des partenaires comme l'industrie, le milieu universitaire et les gouvernements provinciaux.

L'une des plus grandes réalisations du SCF a consisté à formuler et mettre en œuvre une vision de la recherche forestière future. À cette fin, il a fallu des laboratoires grandeur nature pour répondre à certaines des questions les plus ardues liées à la gestion de la ressource forestière du Canada, et il a aussi fallu rassembler un large éventail de partenaires pour dégager un consensus sur la meilleure façon

de mettre en pratique les résultats obtenus et d'en faire profiter les autres. Cette vision est devenue le Programme de forêts modèles du Canada, qui a créé le Réseau canadien de forêts modèles.

Comme le Réseau de forêts modèles a vu le jour au début des années 90, le SCF est demeuré un des partenaires les plus actifs dans chacune des forêts modèles et maintient des liens étroits entre les forêts modèles et ses dix Réseaux de sciences et de technologie.

Les résultats, que le programme de recherche effectué dans les forêts modèles permet d'obtenir sur le terrain, aident les aménagistes à améliorer sans cesse la compatibilité des pratiques d'aménagement forestier avec l'environnement. Il est essentiel de faire la démonstration de ces progrès dans des

domaines comme l'aménagement basé sur les écosystèmes, la biodiversité et la conservation des sols et des eaux afin de montrer aux gens d'ici et d'ailleurs que le Canada entend respecter les engagements qu'il a contractés lorsqu'il a renouvelé sa Stratégie nationale sur les forêts en 1998.

À la faveur de partenariats avec plusieurs pays, le SCF a également contribué à établir le Réseau international de forêts modèles. Dix forêts modèles internationales ont été créées jusqu'ici, et des dizaines d'autres pays ont dit souhaiter adhérer au Réseau.

Que ce soit au niveau national ou au niveau international, le SCF tient à œuvrer en partenariat avec les gouvernements, le milieu universitaire, l'industrie, les autochtones, les ONGE et d'autres pour faire en sorte que les forêts du monde soient aménagées de façon vraiment durable.

Pour de plus amples informations sur le SCF et ses Réseaux de S&T, veuillez consulter le site Web de l'organisation à :

www.rncan.gc.ca/scf

**Renseignements : Service canadien des forêts
(613) 947-7346**



ÉVOLUTION ET ÉLARGISSEMENT DES HORIZONS

Effectifs

Les conseils d'administration des forêts modèles (ou les comités de partenariat) comptent de dix à plus d'une trentaine de membres, et des dizaines de collaborateurs œuvrent au sein de ces partenariats à d'autres titres.

L'adaptation est une chose fort concrète pour les organismes biologiques, car ils doivent s'adapter pour survivre à des conditions changeantes. Il en va de même des organisations. Elles peuvent s'adapter au changement de diverses manières — en se réorganisant et en privilégiant les activités essentielles ou en rassemblant des personnes issues de divers

horizons pour s'attaquer à des questions complexes. Ce dernier volet définit comment les forêts modèles recourent aux partenariats pour atteindre des résultats.

« Quand notre forêt modèle a été lancée en 1992, 12 partenaires se sont joints à nous », indique Mike Waldram, directeur général de la forêt modèle du Manitoba (FMM). « Notre organisation a ensuite évolué au fil des ans, au point où nous comptons aujourd'hui 33 membres au sein de notre conseil d'administration ». D'après M. Waldram, chacun de

ses membres apporte un point de vue apprécié. « Nous avons été particulièrement heureux lorsque nos efforts concertés ont amené des représentants des Métis et des Premières nations au conseil d'administration. » Le concours d'une gamme aussi étendue d'acteurs fait en sorte que les projets de la FMM emporteront une large adhésion et que leurs résultats viendront combler des besoins socio-économiques, environnementaux et culturels locaux.

« La FMM a évolué selon un autre axe : nous modulons maintenant le partenariat suivant

Les partenariats des forêts modèles évoluent en ce qui concerne la portée, la taille et les arrangements.

(voir à la page 8)

PLEINS FEUX SUR...

ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS ET PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS À LA FAVEUR DE PARTENARIATS

Une biologiste de la forêt modèle du Bas-Saint-Laurent remporte un prix pour l'intendance des forêts

Joanne Marchesseault applique ses connaissances approfondies de la région du Témiscouata (Québec) à son travail avec les métayers de la forêt modèle, en les aidant à lancer des projets d'habitats pour les espèces sauvages.

Il n'est pas difficile de voir pourquoi les propriétaires fonciers de la région du Bas-Saint-Laurent (Québec) aiment bien travailler en partenariat avec Joanne Marchesseault et ont acquis tant de respect pour elle. Il suffit d'une brève conversation avec Mme Marchesseault pour rendre toute la mesure de son acharnement à conserver la santé des écosystèmes forestiers et des habitats des espèces sauvages.

« Mon succès à convaincre les propriétaires fonciers à améliorer sans cesse leurs pratiques provient à 99 % des relations de confiance que j'ai pu établir avec eux », déclare Mme Marchesseault. « D'abord, ils me prenaient pour une autre bureaucrate, mais, avec le temps, nous avons appris à travailler ensemble pour atteindre des résultats ». Joanne Marchesseault, biologiste à la forêt modèle du Bas-Saint-Laurent dans la région de Rimouski (Québec), habite le Témiscouata depuis 20 ans. Pendant cette période, elle a contribué à élaborer des programmes de sensibilisation et des plans de gestion, dressé des inventaires des ressources et réalisé des projets de rétablissement d'habitats.

Sa connaissance générale de la région, vraiment incomparable, a été pour beaucoup dans la formulation d'une proposition réussie de forêt modèle en 1992. Elle travaille maintenant avec les métayers de la forêt modèle pour lancer des projets d'habitats des espèces sauvages, notamment l'ensemencement de lacs, l'édification d'échelles à poissons et l'installation de nichoirs en bois pour canards. « Je suis particulièrement fière d'un projet qui incite les propriétaires fonciers à s'engager à faire figurer l'aménagement des milieux humides dans



Remise du prix d'excellence pour l'intendance des forêts par M. François Blain, coordonnateur national – Habitat faunique Canada, à Mme Joanne Marchesseault, biologiste à la forêt modèle du Bas-Saint-Laurent

leurs plans globaux », s'exclame-t-elle. « La plupart d'entre eux n'étaient pas conscients de la valeur des milieux humides pour les espèces sauvages et la gestion des eaux douces, mais, lorsqu'ils en prennent conscience, il est généralement facile de les y intéresser. »

Marcel Quirion, biologiste à la Fondation de la faune du Québec, affirme que Mme Marchesseault n'est jamais à court d'idées. « La Fondation a soutenu plusieurs projets de Joanne par le passé, et nous avons été très impressionnés par la qualité globale de ses travaux », ajoute M. Quirion. « Elle est assurément devenue une autorité dans la province sur la gestion des habitats des espèces sauvages. »

Et les louanges ne cessent d'affluer: Mme Marchesseault vient d'être choisie comme une des lauréates du Prix d'excellence pour l'intendance des forêts attribué par Habitat faunique Canada pour ses travaux d'envergure en aménagement des habitats des espèces sauvages et pour son empressement à partager ses connaissances. Lors de la remise du prix, elle a été ovationnée par les propriétaires fonciers avec qui elle travaille, ce qui est sans doute la reconnaissance suprême pour une biologiste qui a consacré sa carrière à la sensibilisation. « Il est formidable de recevoir le prix... Son attribution vous dit que votre travail est apprécié et vous pousse à en faire encore davantage! »

Si seulement les journées avaient plus de 24 heures!

**Renseignements : Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent
(418) 722-7211**

FAIRE ŒUVRE DE PIONNIER

DES PARTENAIRES POURVUS DE TERRES

La communauté crie travaille, grâce à un partenariat du type forêt modèle, sur une description socio-écologique de son système de gestion des « aires de trappe » et sur un nouveau processus de planification de l'aménagement forestier fondé sur le savoir collectif.



Session de travail et de discussions à la forêt modèle crie de Waswanipi

Pendant des siècles de communion avec la terre, les autochtones ont acquis un savoir unique des écosystèmes forestiers qui peut contribuer aux pratiques actuelles d'aménagement forestier durable (AFD) dans l'intérêt de leurs collectivités et de tous les Canadiens. La forêt modèle crie de Waswanipi (FMCW) a été établie dans la partie sud du territoire crie du Québec pour élaborer des approches d'AFD fondées sur les valeurs, les croyances et les traditions autochtones. Treize partenaires se sont réunis pour travailler au sein de la FMCW, pour maintenir et améliorer la qualité du secteur dans l'intérêt des autochtones et des autres utilisateurs et pour assurer le développement économique, social et culturel de la Première nation de Waswanipi.

Une partie de la forêt est divisée en parcelles appelées « aires de trappe ». Ces parcours constituent des territoires familiaux où peuvent se pratiquer des activités traditionnelles, comme la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette. Pour chacun d'entre eux, on a désigné un « pointeur » ou gardien qui doit s'assurer que les espèces sauvages sont récoltées de façon durable. Plus de 95 % de ces aires de trappe sont chevauchées par des permis provinciaux octroyés à neuf entreprises forestières. Beaucoup de familles de la collectivité gagnent maintenant leur vie de l'exploitation forestière ou à la scierie locale. Toutefois, la plupart d'entre elles sont encore

fortement tributaires de la chasse, de la pêche, du piégeage et de la cueillette à la façon crie.

La collectivité a décidé de demander au partenariat de la FMCW d'aider à faire une description socio-écologique dynamique du système crie de gestion des « aires de trappe ». La proposition prévoyait la conception d'un nouveau processus de planification de l'aménagement forestier qui refléterait et appliquerait les principes crie et qui vérifierait et améliorerait l'efficacité des stratégies de planification de l'aménagement par l'application des connaissances de la communauté crie sur l'environnement. Le conseil d'administration de la FMCW a approuvé la proposition comme projet pilote en juin 1999.

« Nous avons tenu plusieurs réunions avec les familles participantes; en outre, nous sommes en train de recueillir des informations auprès d'entreprises forestières et de partenaires gouvernementaux », nous apprend Jonathan Kitchen, coordonnateur du projet. « Nous classerons ces informations et produirons des cartes qui montreront comment les terres sont utilisées et occupées; par ailleurs, nous dresserons le bilan de santé des territoires de chasse. »



Implication des membres de la communauté de Waswanipi dans les projets de la forêt modèle

Les partenaires de la FMCW pourront alors utiliser ces informations pour sauvegarder le mode de vie traditionnel crie lorsque seront planifiées les activités d'aménagement forestier. Le projet procurera également à la Première nation crie de Waswanipi des dossiers complets sur l'utilisation des terres pour les générations actuelles et futures.

**Renseignements : Forêt modèle crie de Waswanipi
(819) 753-2900**

(suite de la page 3)

dommages infligés aux arbres de l'est de l'Ontario. « L'action de nos partenaires à l'égard des dommages causés par la tempête de verglas a été beaucoup plus approfondie et accaparante que nous ne l'avions imaginé au début », confie Brian Barkley, directeur général de la FMEO.

La FMEO continue à jouer un rôle majeur, en un partenariat formé des gouvernements provincial et fédéral ainsi que d'établissements

« L'analyse des renseignements tirés de l'étude sur l'impact de la tempête de verglas pour les érables à sucre nous aidera à établir des directives sur l'aménagement et à mettre au point des outils prévisionnels pour les propriétaires fonciers et les aménagistes. »

Geoff McVey, coordonnateur de la recherche sur le terrain

d'enseignement et d'autres entités, dans la recherche sur la tempête de verglas survenue dans l'est de l'Ontario. Les programmes de recherche visant à examiner les effets des dommages de la tempête de verglas sur la santé et le rétablissement des érablières, des boisés naturels et des plantations d'arbres figurent parmi les travaux que le partenariat exécute sous la conduite du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRNO).

« J'aimerais féliciter personnellement les partenaires et le personnel de la forêt modèle pour avoir largement contribué à assurer la structure et l'initiative propres à rassembler les groupes et individus touchés du secteur forestier en vue d'élaborer des plans d'action efficaces », affirme l'honorable Don Boudria, leader du gouvernement à la Chambre des communes fédérale. « Ces exemples montrent bien comment, en période de difficultés, nos institutions et nos citoyens œuvrent ensemble pour prêter main-forte à ceux qui sont dans le besoin. »

Renseignements : Forêt modèle de l'est de l'Ontario (613) 258-8241

UN PARTENARIAT À LA RESCOURS DE LA MARTRE D'AMÉRIQUE

« La création de la réserve a non seulement aidé à protéger la martre d'Amérique, mais aussi trois des écorégions importantes de la province. C'était la première fois que le gouvernement provincial protégeait une écorégion forestière. »

Laura Jackson, directrice exécutive de la Protected Areas Association of Newfoundland and Labrador

Comme le dit l'adage, l'intérêt général l'emporte sur l'intérêt particulier. Mais il faut parfois la volonté et les connaissances conjuguées de plusieurs personnes œuvrant en partenariat pour défendre un animal dont la survie est menacée.



Martre d'Amérique

La martre d'Amérique est une sous-espèce de mammifère en voie de disparition à Terre-Neuve. La population actuelle, estimée à un peu moins de 300 individus, se trouve principalement sur la côte ouest de l'île, au lac Little Grand, à Corner Brook, au lac Red Indian, à la rivière Main et dans le parc national de Terra-Nova.

Un des volets de la stratégie visant à protéger la martre d'Amérique a été la création d'une réserve en 1999. « Certains progrès ont été accomplis en 1982, alors qu'une zone où

l'abattage est interdit a été établie dans les environs. Cependant, il a vraiment fallu la participation de divers intervenants, qui ont noué des relations de travail sous l'égide de la forêt modèle, afin d'établir la réserve », a rappelé Laura Jackson, directrice exécutive de la Protected Areas Association (PAA) of Newfoundland and Labrador. La PAA constitue un des 22 partenaires concernés par le Groupe de travail sur le règlement des conflits causés par la martre d'Amérique de la forêt modèle de l'ouest de Terre-Neuve (FMOTN).

Un autre de ces partenaires, la Corner Brook Pulp and Paper Ltd., a fourni les terres sur lesquelles la réserve a été établie. « Sans cet apport important de l'entreprise, le projet n'aurait pas pu aller de l'avant », précise Jim Taylor, directeur général de la FMOTN. « Cette contribution montre vraiment que l'entreprise reconnaît l'importance d'aménager les terres en fonction de toutes leurs valeurs et qu'elle veut jouer un rôle clé dans cette gérance conjointe. »

Il faut effectuer des études particulières, notamment sur la démographie et l'élevage en captivité, pour affiner les connaissances sur la martre d'Amérique et en accroître le nombre effectif. Un autre fait nouveau important est la mise au point de collets qui permettent d'attraper les lièvres sans nuire aux martes. « Un des avantages concrets de notre participation à la forêt modèle a été la possibilité d'aborder des problèmes avec divers intervenants. Nous apprécions grandement le soutien que nous recevons du partenariat de la forêt modèle, qui nous permet de faire œuvre utile dans les processus de ce genre », a conclu M. Jackson.

La martre d'Amérique l'apprécie tout autant.

Renseignements : Forêt modèle de l'ouest de Terre-Neuve (709) 637-7300

(suite de la page 4)

chaque partenaire », enchaîne M. Waldram. « Par exemple, la FMM se lance dans ce que nous appelons des partenariats-projets avec certaines organisations qui, sans avoir demandé un siège au conseil d'administration, souhaitent devenir des partenaires actifs. » L'une de ces organisations, Manitoba Hydro, constitue un des nombreux partenaires qui mettent au point un modèle prévisionnel archéologique visant à prévoir la probabilité de trouver des sites anciens qui pourraient ensuite être fouillés et protégés contre les activités d'aménagement. Ces partenariats-projets jouent également un

rôle dans la recherche de pointe sur le caribou des bois menée de concert avec d'autres partenaires de la FMM.

L'emplacement de la forêt modèle, qui est occupé et utilisé de longue date, était un lieu idéal pour le projet de modèle archéologique, mais Mike Waldram aimerait voir le partenariat de la FMM s'étendre à d'autres domaines. « Au cours des prochaines années, notre priorité des priorités sera de collaborer avec le gouvernement provincial pour accroître le rôle que le partenariat de la forêt modèle pourrait jouer en recherche sur l'élaboration de

politiques », ajoute-t-il. Viendra même peut-être le jour où le réseau constitué par le partenariat pourra agir hors des limites de la FMM. « Je crois que ce serait vraiment passionnant si le partenariat de la FMM pouvait coordonner et effectuer cette recherche dans diverses parties de la province et communiquer les résultats simultanément à tous les partenaires. Tout le monde y participe, tout le monde y gagne : c'est là une situation gagnant-gagnant. »

Renseignements : Forêt modèle du Manitoba
(204) 367-5232

PARC(TIE) D'UN TOUT

Cinq forêts modèles renferment des parcs nationaux : Fundy (N.-B.), Ouest de Terre-Neuve, Prince Albert (Sask.), Foothills (Alb.) et Long Beach (C.-B.).

Chaque partenaire est à même de fournir des renseignements importants qui peuvent avoir une influence profonde sur la façon dont le partenariat fonctionne dans son ensemble et sur les résultats qu'il produit. Cependant, la plupart des parcs nationaux du Canada sont gérés en tant qu'entités distinctes de leurs environs.

Or, les parcs nationaux ne sont pas des îles qu'une barrière invisible, mais imperméable, séparerait de leurs alentours. Les espèces sauvages, les semences, les spores des champignons et les insectes peuvent se développer à volonté à l'intérieur ou à l'extérieur des parcs nationaux. Du coup, notre façon d'en gérer les abords a beaucoup d'impacts sur leurs écosystèmes. Pourtant, par le passé, cette question n'a pas reçu toute l'attention voulue.

Norm Stolle, gestionnaire du Secrétariat des écosystèmes du parc national de Prince Albert (FMIPA), dont un grand pan se trouve dans la forêt modèle de Prince Albert, est un des spécialistes qui aborde cette situation. « Grâce à notre association avec la forêt modèle, nous avons noué de bonnes relations avec d'autres partenaires de bas en haut », affirme Stolle. « Par exemple, nous avons passé une entente

avec nos voisins à Weyerhaeuser Canada, qui mène des activités d'aménagement forestier tout près. Cette entente prévoit l'établissement de cartes numériques et d'un modèle altimétrique numérique du parc et du secteur objet d'une entente d'aménagement forestier de la Weyerhaeuser. C'est là le premier corpus

« Aucun homme n'est une île, complète en elle-même; chaque homme est une partie du continent, une partie du tout. »

John Donne, XVI^e siècle

de données conjointes à être constitué dans la province. » Sans être majeur, ce changement permet aux organisations concernées d'œuvrer en partenariat pour partager des renseignements importants et pour mieux gérer les écosystèmes sans égard aux limites du parc.

Des partenariats comme celui du parc national de Prince Albert et de Weyerhaeuser sous l'égide de la forêt modèle de Prince Albert nous montrent qu'il est possible d'abattre les barrières et de gérer les écosystèmes dans le plus grand respect des organismes qui les habitent.

Renseignements : Forêt modèle de Prince Albert
(306) 922-1944

PROGRAMME DE FORÊTS MODÈLES DU CANADA RESSOURCES PARTAGÉES

Les organisations partenaires des forêts modèles fournissent collectivement en argent et en nature au-delà de dix millions de dollars au sein du Réseau.

Le gouvernement du Canada, par le truchement du Service canadien des forêts, a lancé le Programme de forêts modèles du Canada en 1992 pour relever le défi de concilier les multiples pressions que nous exerçons aujourd'hui sur nos forêts et les besoins des générations de demain. Depuis, un réseau de 11 forêts modèles a été créé pour rassembler, grâce à des partenariats, des personnes et des organisations soucieuses de faire de l'aménagement forestier durable, une réalité.

Chacune des forêts modèles du Réseau canadien de forêts modèles constitue un lieu unique où les partenaires peuvent mieux comprendre les opinions des autres intervenants, partager leurs connaissances et conjuguer leurs compétences et ressources pour mettre au point des techniques, outils et modes novateurs d'aménagement forestier durable. Les forêts modèles représentent des laboratoires géants et pratiques où ces techniques de pointe sont étudiées, élaborées, appliquées et suivies de près. Le Réseau a également pour mandat de transférer ses acquis afin que les avantages découlant de ses travaux puissent profiter aux autres intervenants du secteur forestier.

www.foretmodele.net